

01/26/2017

01/26/2017

1 • Identification

. Identificateur de produit

. Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

. Code du produit: 2036278101

. DIN: 02360659

. Usage recommandé:

Désinfectant pour les surfaces dures

Nettoyant assainissant pour surfaces dures

. Restrictions d'utilisation:

Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

. Manufacturier:

CHANDLER

225 Thorne Avenue,

Saint John, New Brunswick

Canada

E2L 4L9

1-800-363-9611

. Numéro de client: 201003

. Numéro d'appel d'urgence: CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

. Classification du produit non dilué:

Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

. Indications complémentaires:

Ce produit est enregistré comme un médicament selon la Loi sur les aliments et drogues (L.R.C. (1985), ch. F-27). Il n'est pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3). L'information pratique suivante est fournie à nos clients pour leurs programmes de formation et de sécurité.

. Éléments d'étiquetage:

. Pictogrammes de danger



GHS05

. Mention d'avertissement Danger

. Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

. Conseils de prudence:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

(suite page 2)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 1)

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

. **Système de classification:**. **NFPA données (gamme 0-4):**

Santé = 2

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

. **Autres dangers non-classifiés:** Non connu. **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.. **Classification du produit dilué** N/A**3 • Composition/information sur les ingrédients**. **Caractérisation chimique: Mélanges**. **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:. **Composants:**

N o . C A S

D e s c r i p t i o n s

Concentration

68391-01-5	Chlorure d'Ammonium Alkylque (C12-18) Diméthylque Benzylque	3-7%
85409-23-0	Chlorure d'Ammonium Ethylbenzyl Diméthylque Alkyle (C12, C14)	3-7%
64-17-5	Éthanol	0,5-1,5%

. **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins. **Description des premiers secours**. **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.. **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

. **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

. **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

. **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**5 • Mesures à prendre en cas d'incendie**. **Agents extincteurs appropriés:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.. **Dangers spécifiques du produit:** Pas d'autres informations importantes disponibles.. **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

. **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

(suite page 3)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 2)

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- . **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
Gants de protection (Voir Protection des Mains)
- . **Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.
- . **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).
Assurer une aération suffisante.
- . **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- . **Manipulation:**
- . **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri de la chaleur.
- . **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- . **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- . **Paramètres de contrôle:**

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 Éthanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm

- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- . **Contrôles de l'exposition:**

- . **Produit non dilué:**
- . **Équipement de protection individuel:**



Gants de protection (Voir Protection des Mains)

(suite page 4)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 3)



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)

. **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.. **Protection des mains:** Gants de protection. **Protection des yeux:**

Lunettes de protection (suggéré)

Les lunettes de sécurité sont commandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.

. **Protection du corps:**

Vêtements de protection. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. (recommandé)

9 • Propriétés physiques et chimiques

. **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**. **Indications générales:**. **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Rouge

. **Odeur:**

Quaternaire

. **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

. **Valeur du pH:**

6,5 – 8,5 (25 °C)

. **Changement d'état:**

Point de fusion/congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

N/D

. **Point d'éclair**

Non déterminé

. **Inflammabilité (solide, gazeux):**

Non applicable.

. **Température d'inflammation:**

N/D

. **Température de décomposition:**

Non déterminée.

. **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Danger d'explosion:**

Le produit n'est pas explosif.

. **Limites d'explosion:**

Inférieure:

Non déterminée.

Supérieure:

Non déterminée.

. **Pression de vapeur:**

N/D

. **Densité relative:**

0,985 – 1,005 (25 °C)

. **Densité de vapeur:**

<1 (vapeur d'eau)

. **Vitesse d'évaporation:**

Non déterminée.

(suite page 5)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 4)

- . **Solubilité dans/miscibilité avec:**
l'eau: Entièrement miscible
- . **Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):** Non déterminée.
- . **Viscosité:**
Dynamique: Non déterminée.
Cinématique: Non déterminée.
- . **Teneur en solvants:**
Contenu en COV: N/D

10 • Stabilité et réactivité

- . **Réactivité:** Non-déterminée.
- . **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- . **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Produits de décomposition dangereux:**
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques

- . **Renseignements sur les voies d'exposition probables**
- . **Toxicité aiguë**
- . **Valeurs numériques de toxicité:**

. Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	5520 mg/kg
68391-01-5 Chlorure d'Ammonium Alkylrique (C12-18) Diméthylrique Benzylrique		
Oral	LD50	650 mg/kg (Rat)
64-17-5 Éthanol		
Oral	LD50	7060 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	20000 mg/L (Rat)

- . **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- . **Si sur la peau:**
CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
Irrite la peau et les muqueuses.
- . **Si dans les yeux:**
CORROSIF: Effet fortement corrosif.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- . **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 6)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 5)

. **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

. **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon la méthode de calcul interne sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant.

. **Catégories Cancérinogènes:**

. IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
64-17-5	Éthanol	1

. **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 • Données écologiques

- . **Mobilité dans le sol:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
- . **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination. **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**. **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

. **Emballages non nettoyés:**. **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

. **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport. **Numéro ONU**

. **DOT, IATA** UN1903

. **Désignation officielle de transport de l'ONU**

. **DOT** DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Composés d'ammonium quaternaire)

. **IATA** DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Quaternary Ammonium Compound)

. **Classe(s) de danger pour le transport**. **DOT, IATA**

. **Class** 8 Matières corrosives.

(suite page 7)

01/26/2017

01/26/2017

Nom du produit **DONOSAN Désinfectant et assainisseur sans rinçage**

(suite de la page 6)

- . Label 8
- . Groupe d'emballage
- . DOT, IATA III

15 • Informations sur la réglementation

- . Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

- . Liste canadienne des substances

. Liste intérieure des substances (LSI) du Canada	
68391-01-5	Chlorure d'Ammonium Alkylrique (C12-18) Diméthylrique Benzylrique
64-17-5	Éthanol
7732-18-5	Eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté

- . Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

64-17-5	Éthanol
---------	---------

- . Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

- . Informations de danger relatives aux produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- . Service établissant la fiche technique:

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- . Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent